

La lettre des CCFF



Bulletin d'information
des Comités Communaux Feux de Forêts de l'Hérault

N° 13 - Décembre 2009



Coup de

Les impressions d'un nouveau membre du Conseil d'Administration

Le 28 mars 2009 nous avons été 10, élus pour la première fois au Conseil d'Administration de l'ADCCFFH. Nous vous remercions pour cette marque de confiance.

Si nous avons souhaité nous impliquer dans la vie de l'association, c'est qu'au-delà de notre engagement sur le terrain comme vous tous, dans nos CCFF respectifs, nous avons envie de participer à d'autres formes d'actions, voire d'en impulser de nouvelles.

Pour ma part, avec un recul de 9 mois, cette envie ne m'a pas quittée, car sans faire de l'autosatisfaction béate je crois que nous faisons du bon travail. Et d'ailleurs, pourquoi en serait-il autrement ?

Nous formons une équipe de gens responsables qui ont à cœur d'honorer le mandat qui leur a été confié.

Pour cela nous consacrons pas mal de temps et d'énergie à l'Association et en premier lieu les membres du bureau qui accomplissent un très gros travail, notre présidente en tête.

Nous nous réunissons souvent, notamment pour les différentes commissions. C'est parfois un peu difficile d'être disponible, mais c'est cela le travail d'équipe. Comme en plus il se fait en bonne entente et que les orientations ou les décisions qui en résultent sont appliquées sans être « retouchées » ultérieurement, on ne peut que se satisfaire de ce mode de fonctionnement.

Et après tout, c'est cela le bénévolat : donner un peu de soi, parfois plus qu'un peu, et en retour récolter quelquefois incompréhension et critiques, heureusement quelques remerciements - c'est bon pour le moral - mais toujours la satisfaction de faire quelque chose qui nous plaît, et qui plus est dans notre cas, d'utile.

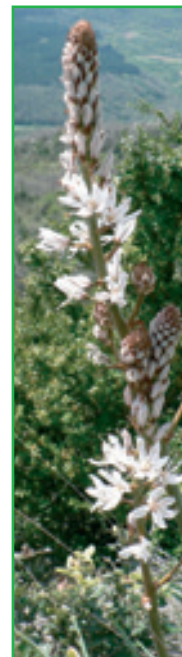
Il ne faut surtout pas chercher à en retirer un quelconque avantage personnel, financier cela va sans dire, mais également pour satisfaire ses ambitions personnelles ou un besoin de notoriété.

Vu l'état d'esprit qui anime l'équipe, je suis persuadée que nous continuerons dans cette optique jusqu'au terme de notre mandat. De toute façon, si nous ne tenions pas nos engagements et si vous étiez mécontents de la façon dont nous avons géré l'Association Départementale, la sanction tombera en 2012 pour ceux qui se représenteront à vos suffrages.

Et même si cela peut être difficile à accepter, il serait alors injuste et indigne de notre part de faire porter notre échec sur d'autres, voire de remettre en cause la régularité des élections. C'est le jeu de la démocratie ; quand les électeurs ne sont pas contents ils l'expriment dans les urnes et c'est très bien ainsi.

A nous de faire en sorte que le moment venu, vous nous votiez un satisfecit.

Catherine Mallet



Voilà 9 mois que la nouvelle équipe, que vous avez élue, s'investit pour l'association, avec beaucoup de volonté et d'enthousiasme.

Je remercie personnellement tous les membres du Conseil d'Administration, et tous ceux qui travaillent dans les diffé-

rentes commissions. Cela demande beaucoup de présence et de dévouement, mais le travail est bien fait, malgré nos faibles moyens, et nous pouvons en être fiers.

Je suis vraiment très heureuse de donner de mon temps pour cette association, c'est passionnant, il y a tant de choses à faire, et c'est également très enrichissant du côté humain puisque nous travaillons toujours en équipe.

En acceptant ce poste de Présidente, je n'ai à aucun moment, eu une notion de pouvoir, mais juste un grand devoir envers tous les bénévoles, l'association et tous les membres du Conseil d'Administration.

L'activité des CCFF a encore été très importante pendant la saison 2009 : 543 bénévoles engagés, 650 jours de patrouilles, 3 118 heures de patrouilles et 26 683 km parcourus.

Deux nouveaux CCFF nous ont rejoint cet été, il s'agit de Murviel-les-Montpellier, et de St-Drézery ; nous venons d'apprendre que la commune de Gabian a constitué un CCFF pour la saison 2010. Ce qui porte à ce jour, à 36 le nombre de CCFF dans le département.

Le Conseil d'Administration se joint à moi pour souhaiter la bienvenue au Colonel Christophe Risdorfer. Nous savons que l'association pourra encore compter sur les formateurs du SDIS pour encadrer les bénévoles pendant leurs différents modules de formation, et nous les en remercions.

Je conclurai cet éditorial, en vous souhaitant une bonne année 2010, à vous tous bénévoles des CCFF ainsi qu'à vos familles.

Chantal Chapuis

Edito

Remise des diplômes

39 diplômés, dont 12 de formation complète et 27 de Prévention aux Secours Civiques, étaient remis le samedi 10 octobre 2009 dans les locaux de l'association, à Prades-le-Lez.

Ils montrent l'intérêt que chacun et chacune d'entre vous porte aux formations différentes mais complémentaires que nous vous proposons.

Ils nous incitent non seulement à les maintenir, mais aussi à les améliorer et les adapter aux évolutions et changements rencontrés.

Certains sont même venu en famille recevoir ce diplôme, pour notre plus grand plaisir.

Un apéritif a clôturé cette petite cérémonie que nous souhaitons renouveler l'an prochain pour autant de lauréats.

Martine Albert



Le guide du bénévole

Le guide du bénévole a été créé en 2008 par la commission formation composée de J.-L. Biou, C. Dubois, E. Dalenc, S. Forestier, J.-J. Goua, A. Massari, E. Naffrechoux, J.-P. Olivares, J.-M. Rubira, M. Salvador et R. Taffine.

150 exemplaires ont été édités et distribués en 2009 :

- deux par CCFH ;
- un à chaque bénévole diplômé ;
- commandes particulières de certaines mairies.

Ce document a été globalement apprécié.

Les commentaires connus qu'il a suscités demandent son approfondissement et sa diffusion plus importante.

De même que la région PACA a collaboré à la réalisation de son propre guide, la région LR devrait aussi nous apporter son soutien, mais nous souhaitons cependant garder la main sur sa réalisation.

Vos idées et suggestions seront toujours très appréciées.

Martine Albert



Après de nombreuses années à la tête de la direction du SDIS de l'Hérault, nous souhaitons une retraite bien remplie au Colonel Charles Cassar et nous le remercions de nous avoir toujours soutenu pour nos formations.

Planning de formation 2010

Le chapiteau reste le même, mais la pièce a évolué et tous s'affairent en coulisses.

Metteur en scène et acteurs, nouveaux pour certains, mais enthousiastes tous, souhaitent vous aider à mieux connaître, appréhender et prévenir les multiples aspects de celui qui, bien maîtrisé reste source de vie, mais peut devenir mortel, si mal géré : le feu.

Pour 2010, nous vous proposons les formations suivantes :

• **MODULE 1** : présentation générale des sapeurs-pompiers et positionnement des CCFH dans le dispositif estival ; visite du CTA, du CODIS et du PC Feux au SDIS de Vailhauquès. **20 personnes maximum** - 2 journées au choix : **5 ou 6 février 2010.**

• **MODULE 2** : Initiation à la topographie ; théorie le matin et pratique l'après-midi au SDIS de Vailhauquès. **10 à 12 personnes max. par ses-**

sion ; 3 dates proposées : **9 avril, ou 7 mai, ou 21 mai 2010.**

• **MODULE 3** : Débroussaillage, emploi du feu (Marc Clopez) ; les risques majeurs et organismes de prévention : DICRIM, DDRM, PCS), les Réserves Communales de Sécurité Civile (Gaétan Jourdan) – 1 journée au Triadou : **13 mars 2010.**

• **MODULE 4** : Emploi des moyens radio et procédures. **1/2 journée (14h. à 18h.) le samedi 29.05.2010,** au siège de l'ADCCFFH, à Prades-le-Lez.

• **PSC** : Prévention au Secours Civique et initiation à l'utilisation du défibrillateur - **2 sessions (de 2 jours obligatoires) de 10 à 12 personnes maximum par session** - Saint Mathieu de Tréviers - + visite du PC et caserne (matériel et fonc-

tionnement) – dates retenues :

1^{re} session : 5 et 6 mars 2010 ;

2^e session : 28 et 29 mai 2010.

Les informations et précisions complémentaires vous seront données avec la validation de vos choix.

La date limite d'inscription est fixée au 23.01.2010.

Elle est à faire au secrétariat de l'association : 04 67 59 77 17.

Nouveauté 2010

Pour débiter la saison de façon conviviale l'Association vous invite samedi 5 juin 2010 à une journée "rando/topo/radio". Au programme : randonnée pédes te au cours de laquelle nous ferons quelques rappels sur la topographie ainsi que l'utilisation de la radio ; repas tiré du sac. Nous vous espérons nombreux à venir y participer.

Pensez à vous inscrire au secrétariat avant le 20 mai 2010



L'ADCCFFH change de dimension et a vocation désormais à fédérer les Réserves Communales de Sécurité Civile

L'année 2009 est à marquer d'une pierre blanche pour notre association. Sans doute depuis sa création il y a plus de 20 ans, jamais une année n'aura été aussi importante. En effet, lors de son assemblée générale de mars 2009, l'ADCCFFH, en plus du dépoussiérage de ses statuts, intègre désormais la composante « Réserves Communales de Sécurité Civile ». Ce nouvel objectif, qui reste dans la droite ligne de ce que faisait l'association dans le cadre des comités communaux feux de forêt, a été rendu possible par la loi de 2004 dite de modernisation de la sécurité civile qui crée les

Le champs des réserves est bien plus large que celui des comités communaux feux de forêt. Si le risque incendie feux de forêt était couvert par les comités, les réserves peuvent intervenir sur tous les types de risques tels que inondations, glissements de terrains, risques chimiques ou littoraux, risques liés aux transports, ferroviaires ou routiers, etc. Dans ce cadre, le nombre de communes susceptibles de se doter d'une réserve est bien supérieur à celui des communes concernées par le risque feux de forêt.

Déjà agréée « Sécurité civile » depuis 3 ans par la préfecture de l'Hérault, il était logique que l'association s'engage dans cette voie. D'ailleurs la préfecture de l'Hérault vient de la conforter dans cette orientation, puisque c'est vers notre association que sont orientées les communes souhaitant développer une réserve de sécurité civile.

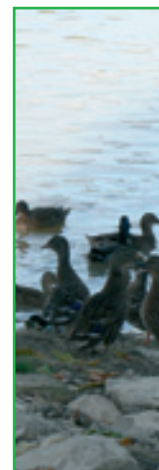
Le challenge est grand. Dans un premier temps nous aiderons les communes dans la constitution des réserves, par la mise à disposition des éléments légaux permettant ces créations. Dans un second temps, l'association organisera des formations spécifiques aux réserves. Et comme pour les comités, l'association est prête à mettre à disposition des communes adhérentes ses moyens logistiques et matériels en cas de besoin.

La composante feux de forêt deviendra progressivement une composante parmi d'autres des risques couvert par les « réserves ». La route est longue, mais l'aventure passionnante. Nous espérons tous que dans 20 ans lorsque nous nous retournerons pour mesurer le chemin parcouru, celui-ci sera au moins aussi important et impressionnant que celui parcouru avec les comités feux de forêt.

Michel Minenna

« réserves communales de sécurité civile ».

Qu'est-ce qu'une réserve communale de sécurité civile ? C'est un organisme interne aux communes, éventuellement étendu à une intercommunalité, qui, sous l'autorité du Maire regroupe des citoyens bénévoles, mobilisables en cas de catastrophe qui surviendrait sur la commune.



Bilan sensibilisation scolaires 2009

Cette année a vu la continuité de nos projets de sensibilisation des enfants des classes primaires se réaliser avec succès. Force est de constater l'intéressement toujours grandissant des enseignants et de leurs élèves pour notre action. Pour preuve, les applaudissements spontanés des enfants dans certaines classes nous ont fait chaud au cœur et nous les en remercions encore.

Commencée en 2006 cette sensibilisation a été renouvelée chaque année avec le dévouement de nombreux bénévoles de l'ADCCFFH et des CCFF des communes visitées que nous remercions également vivement.

Ceci nous incite à continuer avec un projet d'amélioration de la présentation que nous



essayons

de rendre disponible pour l'année 2010.

La sensibilisation 2009 a été effectuée entre début avril et dernière semaine de juin, dans 15 écoles du département représentant 41 classes, du CP au CM2 avec un total de 854 élèves.

Ces chiffres, vous démontre à quelle intensité de travail les bénévoles de l'ADCCFFH sont confrontés, chacun dans leur commission respective et ce, durant toute l'année.

Voici les écoles primaires ayant été concernées par cette sensibilisation :

St-Clément-de-Rivière, Balard à Montpellier (Quartier de la Mosson), St-Gély-du-Fesc (4 séances), Bastide à Cournonterral, Condorcet à Jacou (2 séances), Les Matelles, St-Geniès-des-Mourgues, Jules-Ferry à Teyran (2 séances), Montaud, L'Ensoleihat à Sussargues, Assas.

En conclusion, ne pouvant être indifférent à la motivation de nos « jeunes futurs citoyens » nous ne pouvons que continuer notre action en lançant un message d'appel à toutes les bonnes volontés pouvant nous aider.

Merci d'avance.

Claude Roux

Bilan sensibilisation grand public 2009

La Commission « Sensibilisation Grand Public » de l'ADCCFFH a travaillé avec efficacité avant et pendant la période d'ouverture de la saison de surveillance.

En effet, cette année encore, accompagnée de nombreux bénévoles, cette commission, est entrée en contact avec un public de touristes et de vacanciers très intéressés, qui ont posé des questions pertinentes.

Ces actions ont été menées :

- entre le 11 et 15 mai lors de la semaine « Rendez-vous de la Prévention » au Château de Restinclières à Prades-le-Lez.
- le 18 juillet sur l'aire de repos d'Ambrussum (autoroute A9) dans le cadre d'une opération organisée chaque année par l'Entente Interdépartementale regroupant 14 départements de l'arc méditerranéen.
- le 18 juillet au camping du Salagou avec l'accord de la municipalité de Clermont-l'Hérault que nous remercions pour son excellent accueil.
- le 8 août sur la commune de Minerve, beaucoup de touristes visitant le village, ont été intéressés par notre intervention. Ces deux dernières actions ont été initiées par l'ADCCFFH.
- dans le cadre d'un « Village prévention » en partenariat avec d'autres acteurs de la prévention (sécurité routière, prévention SIDA, prévention drogues, etc.), à l'initiative de la station radio locale « ONE FM » et soutenue par la préfecture, l'ADCCFFH a participé à deux demi-journées :
- le 30 juillet sur la plage du Mail de Rochelongue au Cap d'Agde et le 6 août à Marseillan-Plage.

Chaque année, nous prenons de plus en plus conscience de l'importance de ces interventions auprès du grand public pour faire passer notre message sur la protection de la forêt méditerranéenne.

Nous devons continuer et avons besoin de moyens et de bonnes volontés pour nous aider dans cette action. Merci d'avance.

Claude Roux

*Marc Pichon de Vendeuil,
directeur de cabinet du Préfet de l'Hérault/Préfet de Région,
accueilli par les membres de l'ADCCFFH.*



Bilan action communication et projets pour 2010

Qu'a fait la commission "communication" depuis début avril 2009 ?

- tout d'abord, nous avons du revoir l'en-tête de notre papier à lettre, suite aux nouveaux statuts que nous avons votés, et qui incluait les Réserves Communales de Sécurité Civile dans les compétences de l'association ;



- nous avons mis en forme le Guide du Bénévole, qui avait été rédigé par la commission Formation précédente, afin de le faire imprimer ;
- puis, nous avons publié, le journal d'information n°2, juste avant l'été ;
- nous venons, également de réaliser pour la première fois, un catalogue "textile et accessoires" mis à votre disposition par l'Association Départementale ;
- nous avons élaboré 2 plaquettes, afin de contacter différents organismes, ou sociétés, pour demander une aide financière sous forme de sponsoring. 27 courriers ont été expédiés début décembre. Nous espérons bien évidemment avoir des retombées positives, et pouvoir faire fabriquer de nouveaux panneaux, de nouvelles plaquettes, etc.
- nous avons également accompli une démarche auprès de FR3, pour présenter la météo locale et en profiter pour parler du débroussaillage, de la réglementation de l'emploi du feu, etc.
- et puis pour terminer l'année 2009, nous avons rédigé et mis en forme la lettre n° 13, que vous êtes en train de lire.

Tout ceci représente un très gros travail pour les bénévoles que nous sommes, mais nous espérons seulement que toutes ces publications vous intéressent et vous informent de la vie de l'association.

Les gros chantiers de 2010 :

• Le site internet :

Ce serpent de mer qui revient chaque année à la même période. Dès janvier nous choisirons un des deux prestataires qui nous ont fait des offres de services. Sa réalisation et son financement ne se feront que si nous obtenons les subventions demandées, la trésorerie de l'association ne pouvant se permettre ce gros investissement. Si nous ne pouvions obtenir la manne financière il restera la solution d'acheter un logiciel et le fabriquer intra-muros... selon la dis-

ponibilité du ou des bénévoles...

Espérons en la générosité de nos institutionnels.

• L'évolution de notre action dans la sensibilisation des scolaires :

Depuis des années la sensibilisation scolaire s'est faite avec un succès grandissant dans les écoles primaires. Pour 2010, notre ambition est de faire connaître, au niveau de l'enseignement secondaire, les éléments qui permettent de protéger et sauvegarder notre environnement et en particulier la forêt méditerranéenne. Pour cela il nous faut fabriquer d'autres moyens de communication (vidéos, plaquettes, panneaux, CDRom, etc.) en rapport avec le niveau scolaire visé. Notre succès, comme dit plus haut, dépendra de nos moyens de financement. C'est pourquoi, notre action de recherche de sponsors est très importante et selon les retombées guidera notre évolution.

Nous remercions vivement et chaleureusement deux sponsors :

- la MACIF qui a fait don de 100 gilets pour les RCSC ;
- l'entreprise Garrot-Chailac qui a fait don d'un fax (en remplacement du nôtre foudroyé) et qui en plus fait scanner et photocopier.

Nous croyons que d'autres vont suivre, car notre mission de sauvegarde de l'environnement le mérite.

André Farizon

Commission matériel

CATALOGUE TEXTILE ET ACCESSOIRES

Il a été expédié à tous les responsables et animateurs des CCFH pour effectuer leurs commandes.

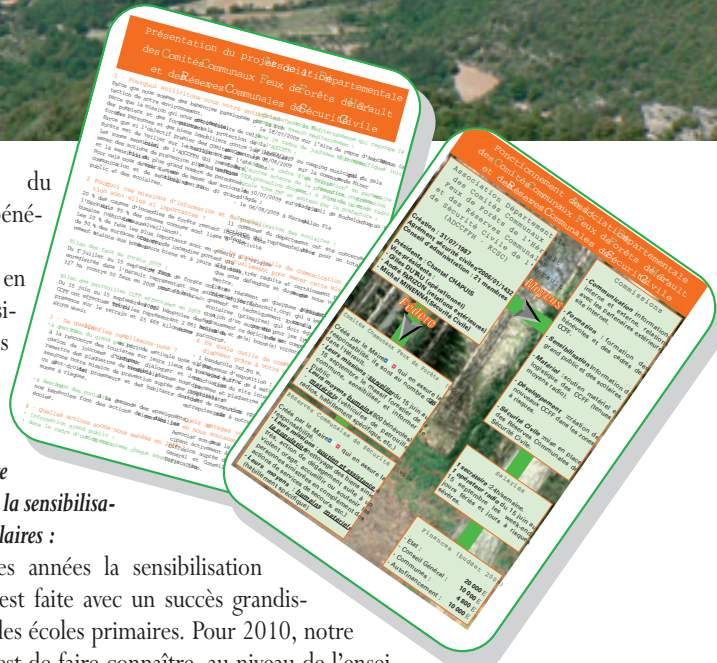
RADIO

Pour la saison 2010, nous envisageons l'achat de 3 ou 4 radios supplémentaires de type poste mobile (sur rack), afin d'équiper les véhicules dédiés aux Comités Communaux Feux de Forêt.

VEHICULES

Tous les Maires ont reçu un courrier courant octobre 2009, leur demandant de nous faire part de leur besoin, en précisant le type de véhicule désiré.

Jean-Claude Tual





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2008 À GRABELS

De nouveaux statuts et un nouveau nom pour notre association

Le samedi 28 mars 2009 à Grabels une Assemblée Générale Extraordinaire a adopté à l'unanimité des bénévoles présents, une nouvelle version de nos statuts associatifs.

Une première modification a porté sur un changement du nombre des pouvoirs que chaque membre présent peut détenir pour participer aux votes de l'Assemblée Générale.

Les anciens statuts prévoyaient que ce nombre était limité à un, sauf le Président qui pouvait en

tenir encore plus importante et prévoit l'intégration au sein de l'association des membres des Réserves Communales de Sécurité Civile qui sont mises en place par les communes de l'Hérault.

Le nouveau nom de notre association adopté à la suite du changement de nos statuts est donc :

« Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts de l'Hérault et des Réserves Communales de Sécurité Civile ».

Ces modifications importantes étaient suivies des élections du nouveau Conseil d'Administration et d'un repas qui réunissait dans la convivialité les bénévoles qui, tout au long de l'année,

participent à la sauvegarde de notre environnement.

Gilles Dutau

détenir un nombre illimité.

Durant plusieurs Assemblées Générales de nombreux membres de l'association avaient demandé la suppression de cette inégalité de répartition vécue comme antidémocratique.

L'article 16 des nouveaux statuts de l'association précise donc que : « chaque membre actif présent à l'Assemblée Générale ne peut détenir que cinq pouvoirs au maximum, les pouvoirs en blanc n'étant pas admis »

La deuxième modifica-



MERCI

Un grand merci à certains administrateurs, qui même s'ils ne siègent plus au Conseil d'Administration, continuent à nous aider spontanément.

Merci à Michel Faidutti qui téléphone de temps en temps et qui a partagé avec nous un après-midi de "sensibilisation grand public" dans le cadre du "village prévention sur la plage du Cap d'Agde".

Merci à Ellen Galy et à son épouse, qui sont venus passer la journée avec nous à Minerve ("sensibilisation grand public"), également à Yves Bru, qui nous y a accueilli très gentiment et aidé à nous y installer.

Merci à Richard Zorogniotti, qui continue à chercher des véhicules pour les CCFE.

Et un grand merci à Gaétan Jourdan qui vient mettre à notre service toutes ses compétences et ses expériences aux commissions "Formation" et "RCSC". Il a déjà proposé pour les formations 2010 de nous accueillir au Triadou.

Merci à vous tous, de nous prouver que l'on peut travailler dans la bonne humeur, l'amitié, même si on n'est plus membre du Conseil d'Administration. Cela fait chaud au cœur.

Chantal Chapuis





Photos Marc Clopez - DDAF

Coup de gueule

Jusqu'au 30 septembre 2009 le bilan de la saison des feux dans le département était certes moins bon qu'en 2008 avec 132 incendies représentant une surface brûlée d'environ 400 ha (contre 50 pour 65 ha l'année précédente), mais il était encore admissible car ce n'étaient que des petits feux vite circonscrits par les pompiers, notamment grâce à l'intervention rapide des moyens aériens.

Mais voilà, le 2 octobre, 1190 ha sont partis en fumée à Vendémian, propulsant l'Hérault sur la 2^e place du podium 2009 en nombre d'hectares de surfaces brûlées tout type d'incendies confondus avec 1748 ha, derrière la Corse du Sud (6113 ha) et devant les Bouches du Rhône (1167 ha).

C'est le plus gros incendie enregistré dans notre département depuis 1989 à Saint-Bauzille-de-Montmel.

Heureusement, les pompiers ont une fois de plus réussi à préserver les habitations isolées menacées et si ce n'est en grande partie que de la garrigue qui a été ravagée, c'est tout de même un énorme gâchis.

Et à cause de quoi, ou plutôt de qui ? Une fois de plus, de nous les hommes, de l'imprudence et de l'inconscience de certains, voire de leur comportement criminel.

Ainsi en 2009 dans l'Hérault 86 % des départs de feux ont été causés par l'homme.

Est-ce que ces personnes pensent aux conséquences dramatiques que peut avoir leur geste ou leur comportement, même s'ils ne le font pas avec la volonté délibérée de nuire ? Car que ce soit un simple mouvement réflexe comme jeter un mégot par la portière de son véhicule ou un acte volontaire comme faire un barbecue en forêt, cela dénote bien une méconnaissance du feu et de sa puissance de destruction.



2009 34 278 VENDEMIAN Incendie du 2 octobre 2009



Est-ce qu'elles réalisent que par leur faute d'autres hommes peuvent mettre leur vie en danger et parfois la perdre ? Que ce soit un pompier en luttant contre l'incendie, un promeneur qui n'aura pas pu fuir les flammes ou un riverain qui aura voulu protéger son bien jusqu'au bout.

Est-ce qu'elles imaginent un instant ce que l'on peut ressentir lorsqu'on voit arriver les flammes sur sa maison et que l'on risque de perdre en quelques minutes ce qu'on a mis une vie à bâtir et tous les souvenirs qui s'y rattachent ?

Est-ce qu'elles visualisent bien que quand la forêt flambe, ce ne sont pas seulement les arbres, broussailles et autres plantes qui brûlent mais ce sont aussi tous les animaux qui s'y retrouvent piégés ?

C'est parce que nous nous en avons pleinement conscience et que nous voulons agir pour que cela change que nous faisons parti d'un CCFF. Si nous ne pouvons pas faire grand chose face à la malveillance des pyromanes et autres incendiaires, si ce n'est redoubler de vigilance lorsque nous

patrouillons, cela doit nous inciter à nous mobiliser encore davantage pour informer et sensibiliser le plus grand nombre, et ce tout au long de l'année.

Il faut donc plus que jamais poursuivre et renforcer les actions de prévention que nous menons dans les trois domaines où nous avons un rôle non négligeable à jouer :

- le débroussaillage : en essayant de convaincre un maximum de propriétaires soumis à cette obligation mais encore réfractaires, qu'en cas d'incendie c'est la meilleure façon de préserver leur bien et parfois leur vie.
- l'information du grand public : en multipliant les journées d'information sur la prévention des feux et la protection de la forêt en direction non seulement des touristes mais également des résidents car l'inconscience et l'imprudence ne sont pas réservées aux seuls visiteurs de notre beau département.
- la sensibilisation des scolaires : en étendant nos actions en milieu scolaire au plus grand nombre d'établissements, pour que dès leur plus jeune âge les enfants prennent conscience que la nature est fragile et qu'elle doit être respectée et protégée par tous. Ils sont également nos meilleurs relais pour faire passer le message auprès de leurs parents.

Les incendies de forêt ne sont pas une fatalité ; l'homme en est à la fois à l'origine et le seul à pouvoir les combattre. A nous de faire en sorte que ces combats soient les moins nombreux possibles pour que le tribut payé par la nature ne soit pas lourd.

Catherine Mallet



Le mot du directeur départemental, Chef du corps départemental des sapeurs-pompiers de l'Hérault

C'est avec beaucoup de plaisir que j'écris ces quelques lignes après ma récente prise de fonction dans le département de l'Hérault que j'ai honneur et le plaisir de retrouver.

Connaissant bien notre département pour y avoir déjà servi par le passé pendant de nombreuses années, je sais également que la prévention des risques de toutes nature auxquels nous sommes confrontés est un véritable travail d'équipe.

A ce titre, s'agissant du risque naturel majeur des feux de forêts, les comités communaux feux de forêts de l'Hérault, et l'association départementale qui les regroupe avec efficacité, tiennent une place importante dans la prévention des incendies d'espaces naturels.

Nous avons en effet tous à cœur la préservation de notre patrimoine forestier et je souhaite féliciter et remercier les bénévoles des comités communaux feux de forêts de l'Hérault pour l'excellent travail qu'ils font en toute complémentarité avec les sapeurs pompiers et tous les autres services concernés.

J'aurai plaisir à vous retrouver prochainement pour poursuivre la coopération indispensable à la pleine réussite de nos missions respectives.

Au nom du service départemental d'incendie et de secours de l'Hérault, je souhaite à chacun d'entre vous une excellente année 2010 !

Colonel Christophe Risdorfer

Saison 2009 : un incendie sur deux est criminel

La mise en place de la toute nouvelle Cellule Départementale de Recherche des Causes des Incendies (CRTC 34) permet de rechercher sur chaque incendie significatif la cause du départ de feu. A partir du travail d'un technicien de l'identification criminelle, utilisant sur le terrain même, des moyens sophistiqués de repérage, un groupe de spécialistes comprenant des gendarmes, des forestiers et des sapeurs-pompiers détermine les causes probables.

Les analyses de laboratoire et les recoupements sur le terrain valident ensuite les hypothèses de la cellule.

Durant la saison 2009 les travaux de la CRTC34 montrent que 50 % des incendies sont criminels, 36 % sont involontaires (particuliers et entreprises) et seulement 14 % sont accidentels, en grande partie à cause de défauts sur les lignes électriques.

Presque neuf incendies sur dix relèvent donc directement de l'action des acteurs de la prévention, les CCFF en particulier, tant au niveau de la surveillance du terrain en période à risque et au niveau de l'information du public pour éviter les comportements à risque.

Gilles Dutau

L'objectif de cette publication est de rendre compte des points marquants de la vie et des actions des CCFF et de l'Association Départementale. Mais il est avant tout fait pour vous. Votre avis sur son contenu est donc important pour que nous puissions l'améliorer.

Alors si vous avez des remarques sur le fond comme sur la forme de cette "lettre n°13" ou des suggestions pour la prochaine, n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse suivante : contact@ccff-herault.org

**Prochaine Assemblée Générale le 24 avril 2010
à Assas, salle des Crouzets**

